



Le bureau départemental du SNUDI FO 13 vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2019



Qu'elle soit synonyme de luttes victorieuses pour améliorer nos conditions de travail et sauver la connaissance et la culture si indispensables au développement de nos élèves !

En 2019, vous pourrez compter sur le SNUDI-FO pour défendre toutes vos revendications :

- augmentation significative de la valeur du point d'indice !
- maintien du code des pensions et refus de tout régime universel de retraite par points !
- amélioration des conditions de travail par la baisse des effectifs dans les classes !
- création de postes nécessaires dans l'enseignement spécialisé !
- maintien de la 2nde phase du mouvement !
- retour à la semaine de 4 jours sur 36 semaines pour TOUTES les communes !

En 2019, plus que jamais : résister, revendiquer, reconquérir !

Dès ce début d'année, l'heure est à la mobilisation générale de tous pour nos revendications dans l'unité avec les organisations syndicales

► **Fonction publique : l'heure est à la mobilisation sur nos revendications !**



Le Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique a convoqué en urgence le 21 décembre les organisations syndicales pour leur donner les mesures en faveur du pouvoir d'achat.

Résultat : rien pour les fonctionnaires !

Nous n'avons donc pas d'autres choix que de préparer, en cohérence avec le mandat de la Commission exécutive confédérale, la mobilisation nécessaire jusqu'à l'obtention de nos revendications.

[Déclaration FO](#)

[Pouvoir d'achat : les fonctionnaires humiliés !](#)

Avec FO, je revendique **l'augmentation générale des salaires et la préservation des Services publics**
[Communiqué confédéral du 19 décembre](#)

► Education nationale : FO reçue par le ministre Blanquer



La FNEC FP-FO a été reçue le 20 décembre 2018 par le ministre de l'Education nationale. Nous avons demandé des réponses aux revendications des personnels de l'Education nationale, notamment en matière de rémunération.

Pour les centaines de milliers de personnels de l'Education nationale, comme pour tous les fonctionnaires, les questions urgentes sont posées : augmentation du point d'indice, arrêt des suppressions de postes et des contre-réformes, maintien du statut.

Il y a urgence !

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se **rassembler en assemblées générales** pour réaffirmer les revendications et préparer le rapport de force nécessaire permettant de les faire aboutir.

La FNEC FP-FO a déposé [un préavis de grève](#) à compter du 7 janvier 2019.

Lire le [compte-rendu](#) de l'audience au ministère

► Carte scolaire 2019 :



La dotation départementale sera connue dans les prochains jours. Mais d'ores et déjà, des collègues nous interpellent concernant des fermetures de classes annoncées par la mairie, dans le cadre de regroupements ou de créations d'écoles. Regroupement en écoles primaires avec un seul poste de direction, suppression de l'école maternelle et fermetures programmées... c'est autant des

postes récupérés par l'administration !

Nous sommes bien dans le cadre du projet de loi Blanquer, « l'école de la confiance », avec les EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire) et le nouveau statut de directeur, supérieur hiérarchique.

Le SNUDI FO va proposer aux autres syndicats une position et une action commune contre ces mesures programmées de carte scolaire.

► Circulaire mouvement 2019



La question de la **suppression de la seconde phase du mouvement** a déjà été abordée dans notre département.

La résistance intersyndicale se mène depuis plusieurs mois sur le plan national, à l'initiative du SNUDI FO, sur des revendications communes.

Nous avons défendu ces revendications le jeudi 20 décembre lors du premier

groupe de travail, entraînant les autres OS sur ces revendications nationales.

Dès le 20 décembre, nous invitons les collègues à se réunir dans les écoles et à se tenir prêts, dès la rentrée, à prendre toutes les initiatives pour s'opposer aux mesures contre le droit à mutation décidées par l'Inspecteur d'Académie.

Le SNUDI FO 13 mettra tout en œuvre pour faire échec à la suppression de la seconde phase du mouvement.

Sur ces questions, comme sur toutes les autres, discutez dans vos écoles, établissez vos besoins et faites-les remonter au syndicat !



Se syndiquer au SNUDI FO 13 en 2019 C'est le moment !

[Bulletin d'adhésion 2019 à télécharger ICI](#)

Vous pouvez fractionner votre règlement en plusieurs chèques (10 maximum). Le 1^{er} sera débité fin janvier 2019.

Pourquoi se syndiquer au SNUDI FO ?

« Être adhérent FO ce n'est pas s'abonner à une mailing liste ou à un réseau, dit social, sur internet. Ce n'est pas un mouvement d'humeur. Ce n'est pas faire un don à une œuvre de bienfaisance - ce qui est en soi louable.

Être adhérent FO, c'est s'acquitter régulièrement d'une cotisation, c'est participer aux réunions de son syndicat pour être partie prenante de son action, c'est prendre la responsabilité de représenter les membres du syndicat ou ses collègues salariés lorsque l'on s'engage un peu plus. » (Yves VERRIER, secrétaire général FO)

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, **il est important de renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

Plus nombreux, nous serons plus forts !

Les cotisations de nos syndiqués sont **les seules ressources du syndicat** et la garantie de notre indépendance syndicale.

FO, c'est :

- ↪ un syndicat indépendant de tout gouvernement
- ↪ un syndicat avant tout au service des personnels
- ↪ un syndicat qui défend nos droits acquis au cours des différentes conquêtes sociales
- ↪ un syndicat interprofessionnel
- ↪ un syndicat qui appartient à ses adhérents
- ↪ un syndicat toujours joignable, qui vous rencontre dans les écoles, organise des RIS, porte vos revendications auprès des IEN, du DASEN, du Recteur, du Ministre !

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- ▶ 66% de la cotisation est déductible des impôts
- ▶ être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- ▶ adhésion automatique à l'AFOC, 2^{ème} association de consommateurs française
- ▶ la définition des orientations du syndicat et la participation aux prises de décisions (Assemblée Générale, élection du Conseil Syndical)... On a coutume de dire que « Qui paie, commande » donc à FO ce sont les adhérents qui le souhaitent qui définissent les orientations que l'on peut avoir (lors des AG, conseils syndicaux, etc...).
- ▶ participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- ▶ Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance professionnelle complémentaire par le contrat collectif « protection vie professionnelle » que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.

BON COURAGE A TOUS POUR CETTE NOUVELLE PERIODE !!!

Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat : sur notre site www.snudifo13.org